

## RECOMMANDATION TECHNIQUE

### RT 09

**Objet : FREIN DE STATIONNEMENT ELECTRIQUE CITROEN C4 PICASSO**

#### I Textes relatifs au contrôle technique automobile

Arrêté du 18/06/91 modifié Annexe I  
Instruction technique IT VL F1

#### II Véhicules concernés

| Marque  | Modèle     | Types mines / CNIT |
|---------|------------|--------------------|
| CITROEN | C4 PICASSO | Tous               |

Les informations relatives aux conducteurs sont décrites en annexe II de la présente RT.

#### III Méthode particulière de contrôle de l'efficacité du frein de stationnement sur freinomètre à rouleau

**Ne pas utiliser la méthode Roue/Roue (y compris en cas de résultat défavorable).**

- Configurer le banc en méthode essieu par essieu (nécessaire pour que le véhicule reconnaisse la situation de vie contrôle technique) ;
- Placer l'essieu AR sur le banc ;
- Arrêter le moteur (le frein de stationnement se serre automatiquement) ;
- Mettre le contact sur ON (moteur non tournant) ;
- Désactiver le frein de stationnement, comme suit : Desserrer le frein de stationnement manuellement en appuyant sur la pédale de frein et en tirant et relâchant la palette "frein de stationnement" ;
- Lancer la procédure d'essai du banc (entraînement des rouleaux) ;
- Laisser les rouleaux du banc tourner pendant au moins 3 secondes afin que le véhicule reconnaisse la situation « contrôle technique »\* ;
- Serrer le frein de stationnement manuellement en tirant et relâchant la palette "frein de stationnement" ;

|   |   |              |
|---|---|--------------|
| Document OTC : RT 09<br>Révision 2<br>Date : 18/05/2018 | Frein de stationnement électrique<br>CITROEN C4 PICASSO | Page : 1 / 4 |
|---|---|--------------|

|   |   |              |
|---|---|--------------|
| Document OTC : RT 09<br>Révision 2<br>Date : 18/05/2018 | Frein de stationnement électrique<br>CITROEN C4 PICASSO | Page : 2 / 4 |
|---|---|--------------|

- En cas de résultat défavorable à l'issue du premier essai (méthode Essieu/Essieu), réaliser une 2<sup>ème</sup> mesure Essieu/Essieu en positionnant une cale derrière chaque roue du train AV pour éliminer les pertes de forces de freinage dues à un phénomène d'éjection vers l'arrière (même limité). Si à l'issue de ce deuxième essai, le résultat est défavorable, le contrôleur doit signaler [la défaillance 1.4.2.a.2.](#)

### **III Méthode particulière de contrôle de l'efficacité du frein de stationnement en cas de panne du freinomètre**

**Cet essai ne doit être réalisé que si la mesure de décélération du frein de service est effectuée sur piste.**

- Placer le véhicule sur une surface horizontale adhérente ;
- Arrêter le moteur ;
- Mettre le contact sur ON (moteur non tournant) ;
- Inhiber les fonctions automatiques de serrage du frein de stationnement électrique dans le menu déroulant de l'ordinateur de bord \* (voir annexe I) ;
- Serrer le frein de stationnement manuellement avec son effort maximal en tirant la palette "frein de stationnement" pendant au moins 5 secondes ;
- Démarrer le moteur ;
- Pour les véhicules à boîte de vitesse mécanique :
  - Enclencher le 2<sup>ème</sup> rapport ;
  - Accélérer modérément le moteur tout en relâchant progressivement l'embrayage (sans que le calage soit nécessaire) ;
- Pour les véhicules avec une boîte automatique :
  - Se mettre en position "Drive" ;
  - Accélérer progressivement le moteur en limitant l'opération à 2 secondes ;
- L'essai sera considéré comme satisfaisant si le véhicule reste immobilisé ou pour les véhicules à forte puissance si la retenue est suffisante.

**- Après la procédure d'essai, réactiver les fonctions automatiques de serrage du frein de stationnement électrique dans le menu déroulant de l'ordinateur de bord (Annexe I).**

*\* La désactivation de la fonction évite le desserrage automatique du frein de stationnement lors de l'accélération du moteur.*

|   |   |              |
|---|---|--------------|
| Document OTC : RT 09<br>Révision 2<br>Date : 18/05/2018 | Frein de stationnement électrique<br>CITROEN C4 PICASSO | Page : 3 / 4 |
|---|---|--------------|

## Annexe I



*Emplacement console ordinateur\**

\* La présentation peut varier en fonction des options et équipements

### **DESACTIVATION FREIN DE STATIONNEMENT AUTOMATIQUE**

- Appuyer sur la touche MENU de l'ordinateur de bord ;
- *Valider*
- Sélectionner « PERSONNALISATION CONFIGURATION »
- *Valider*
- Sélectionner « DEFINIR LES PARAMETRES DU VEHICULES »
- *Valider*
- Sélectionner « AIDE A LA CONDUITE »
  - Désactiver la fonction frein de parking automatique
- *Valider*
- Le voyant indiquant la désactivation du frein de parking automatique est allumé.

### **REACTIVATION FREIN DE STATIONNEMENT AUTOMATIQUE**

- Appuyer sur la touche MENU de l'ordinateur de bord ;
- *Valider*
- Sélectionner « PERSONNALISATION CONFIGURATION »
- *Valider*
- Sélectionner « DEFINIR LES PARAMETRES DU VEHICULES »
- *Valider*
- Sélectionner « AIDE A LA CONDUITE »
  - Activer la fonction frein de parking automatique
- *Valider*
- Le voyant indiquant la désactivation du frein de parking automatique est éteint.

## Annexe II

### Informations générales destinées aux conducteurs : Document de bord C4 PICASSO

Nota : les documents de bord sont susceptibles d'évoluer.

## FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

M\_013



Le frein de stationnement électrique conjugué :

- des fonctions de serrage automatique à l'arrêt du moteur, et de desserrage automatique à l'accélération (automatismes activés par défaut),
- une utilisation manuelle de serrage / desserrage possible en permanence par tirage de la palette de commande A.

### FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE

#### Serrage automatique à la coupure moteur

Le frein de stationnement électrique assure l'immobilisation automatique du véhicule à l'arrêt du moteur.

Le serrage est confirmé par :



- l'allumage du témoin P sur la palette A et au combiné,
- un message « frein de parking serré » dans l'afficheur multifonctions (sauf DT).

#### Desserrage automatique moteur tournant

Le frein de stationnement électrique se desserre automatiquement et progressivement à l'accélération.

Le desserrage complet est confirmé par :

- l'extinction du témoin P sur la palette A et au combiné,
- un message « frein de parking desserré » dans l'afficheur multifonctions.

**Nota :** Le desserrage se fait automatiquement à l'accélération, même après une demande de serrage manuelle (arrêt à un feu rouge en pente par exemple).

En boîte de vitesses manuelle, levez le pied de l'embrayage en même temps que vous accélérez.

#### Remarques :

- Juste avant d'arrêter le moteur, fonctions automatiques activées, il est fortement déconseillé d'effectuer un serrage par la palette.
- À l'arrêt, moteur tournant, n'accélérez pas inutilement, vous risquez de desserrer le frein de stationnement.
- Un bruit de fonctionnement vous confirme le serrage/desserrage de votre frein de stationnement électrique.

**Avant de sortir du véhicule, vérifiez que le témoin P (rouge) du frein de stationnement est allumé fixe. En cas de remorquage, désactivez les fonctions automatiques ou, si vous ne l'avez pas fait, effectuez systématiquement un serrage maximum (voir page suivante) si vous faites un serrage manuel. Moteur tournant, si vous sortez de votre véhicule, serrez le frein de stationnement (un signal sonore et un message dans l'afficheur multifonctions se déclenchent à l'ouverture de la porte conducteur si le frein de stationnement n'est pas serré). Ne laissez pas un enfant seul à l'intérieur du véhicule, contact mis, il pourrait desserrer le frein de stationnement.**

L'ESSENTIEL

19

858\_chap1\_B01\_FR\_1.02.indd 19

31/10/2006 08:44:08

M\_013

## FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

### Activation / Désactivation des fonctions automatiques

Le serrage automatique à la coupure du moteur et le desserrage automatique à l'accélération peuvent être désactivés. Cette désactivation se fait via le menu de l'afficheur (voir le chapitre Afficheur multifonctions A, C, DT selon votre équipement).



La désactivation de ces fonctions est signalée par l'allumage de ce témoin au combiné.

Fonctions automatiques désactivées, le serrage et le desserrage du frein de stationnement se font manuellement.

**Remarque :** la désactivation des fonctions automatiques est conseillée en cas de grand froid (gel).

### FONCTIONNEMENT MANUEL

Le serrage/desserrage manuel est disponible fonctions automatiques activées ou désactivées.

#### Pour serrer le frein de stationnement

- Tirez puis relâchez la palette A.

Le serrage est confirmé par :



- l'allumage du témoin P sur la palette A et au combiné,
- un message « frein de parking serré » dans l'afficheur multifonctions.

### Pour desserrer le frein de stationnement

- En appuyant sur la pédale de frein, tirez puis relâchez la palette A.

Le desserrage est confirmé par :

- l'extinction du témoin P sur la palette A et au combiné,
- un message « frein de parking desserré » dans l'afficheur multifonctions.



**Remarque :** Si vous tirez la palette A sans enfoncer la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et le témoin « pied sur le frein » s'allume au combiné.

**Nota :** Moteur arrêté, contact mis, le frein de stationnement peut être desserré comme mentionné ci-dessus.

### CAS PARTICULIER : SERRAGE MAXIMUM

#### Le serrage maximum est indispensable :

- avec un véhicule tractant une caravane ou une remorque, lorsque les fonctions automatiques sont activées et que vous effectuez un serrage manuel,
- lorsque les conditions de pente sont susceptibles de varier lors du stationnement (exemples : transport en bateau, remorquage).

Le serrage maximum est obtenu par un tirage long de la palette A, jusqu'à l'apparition du message « frein de parking serré » et du signal sonore.

#### Nota :

- En cas de remorquage ou en cas de forte pente, tournez les roues vers le trottoir et engagez un rapport de vitesse quand vous stationnez.
- Après un serrage maximum, le temps de desserrage est plus long.

L'ESSENTIEL

20

91-95

